



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

\*\*\*\*\*

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE SAINT-LEU**

## EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

**DELIBERATION N° : 28/14092022**

**OBJET : Echange d'affectation entre les parcelles communales DE 126 et DE 1669 au profit du diocèse sur le secteur de Piton Saint-Leu**

Présents :	26
Procurations :	08
Votants :	34
Abstentions :	0

**NOTA :** Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le : .....

Nombre des conseillers en exercice : 38

Le Président de séance  
**Bruno DOMEN**

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi quatorze septembre à dix-sept heures vingt-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

**Présents :**

**M.DOMEN Bruno (Maire)**

**Les Adjointes :** M. GUINET Pierre Henri (1<sup>er</sup> Adjoint), Mme BERNON Nadège (2<sup>eme</sup> Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3<sup>eme</sup> Adjointe), Mme SILOTIA Jacqueline (5<sup>eme</sup> Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8<sup>eme</sup> Adjoint), Mme ANAMALE Marie-Claude (9<sup>eme</sup> Adjointe)

**Les Conseillers Municipaux :** Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, M. CODARBOX Jacky, M. ZETTOR Josian, Mme PLANESSE Nadine née PALAS, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, Mme DOMPY Brigitte, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, M. HODGI Claudio

**Absents représentés :**

- M. LUCAS Philippe (4<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire)
- M. BADAT Rahfick (6<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
- Mme. BELIN Gisèle (7<sup>eme</sup> Adjointe) *procuration* à Mme ALEXANDRE Marie (Conseillère)
- M. MAILLOT Bertrand (10<sup>eme</sup> Adjoint) *procuration* à Mme. SORET Pascaline (Conseillère)
- Mme HAMILCARO Annick (Conseillère) *procuration* à Mme DALLY Brigitte (3<sup>eme</sup> Adjointe)
- Mme SINAPAYEL Marie Josée (Conseillère) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- Mme VION Marie Claire (Conseillère) *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à Mme BERNON Nadège (2<sup>eme</sup> adjointe)

**Absents :**

- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- M. ABAR Dominique (Conseiller)
- M. FELICITE Roland (Conseiller)
- M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame DALLY Brigitte, 3<sup>eme</sup> adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@meine-saintleu.fr)

58, Avenue Général Lambert, BP 1004, 97898 Saint-Leu Cedex - 0262 34 80 03 – [secretariat@mairie-saintleu.fr](mailto:secretariat@mairie-saintleu.fr) - [www.saintleu.re](http://www.saintleu.re)



**AFFAIRE N° 28/14092022****ECHANGE D'AFFECTATION ENTRE LES PARCELLES COMMUNALES DE 126 ET DE 1669 AU PROFIT DU DIOCESE SUR LE SECTEUR DE PITON SAINT-LEU***Direction Aménagement et Développement / Foncier***Le Maire expose :**

La Commune est propriétaire du terrain cadastré DE 126 (Piton Saint-Leu) qui bénéficie de l'affectation au culte catholique en application de la loi du 9 décembre 1905 et de la loi du 02 janvier 1907 (notamment l'article 5 qui prescrit que les édifices cultuels et les meubles les garnissant continueront à être laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion), et sur lequel est édifié un local affecté à l'usage de chapelle et de cure.

La Commune est également propriétaire du terrain cadastré DE 1669, attenant à l'Eglise de Piton Saint-Leu, sur lequel est édifié un immeuble d'une superficie d'environ 155 m<sup>2</sup>, libre de toute occupation.

Compte tenu du fait que la Commune souhaite avoir la disposition du terrain DE126 en vue de l'aménagement d'un parking public pour le centre-ville de Piton Saint-Leu, il a été proposé à l'Affectataire diocésain de l'église de Piton Saint-Leu, qui l'a accepté par lettre de l'Evêque Monseigneur Gilbert AUBRY le 2 mai 2022, de procéder à un échange des deux parcelles ci-dessus référencées.

Cet échange nécessite une décision du Conseil Municipal, conformément aux règles en vigueur.

**Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :**

- D'autoriser le Maire à procéder à cet échange dans les conditions présentées ci-dessus, au profit de l'Affectataire de l'église de Piton Saint-Leu ;
- D'autoriser le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

**Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.****Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Autorise le Maire à procéder à cet échange dans les conditions présentées ci-dessus, au profit de l'Affectataire de l'église de Piton Saint-Leu ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Leu, le 21 SEP. 2022  
Le Président de séance,



**Bruno DOMEN**